Adresse établissement IFSI

Madame, Monsieur le Directeur,

L’hospitalisation privée se trouve contrainte d’engager un vaste mouvement de mobilisation destiné à protéger un secteur de plus en plus malmené et dont les difficultés économiques, financières vont crescendo.

L’hospitalisation privée est aujourd’hui contrainte de faire la démonstration de son utilité au sein du système hospitalier français tant elle est marginalisée.

Elle contribue pourtant, par exemple largement (35 000 élèves) à la formation des élèves infirmiers.

Nous vous informons par ce courrier que nous suspendrons - à compter du 1er mars - jusqu’à une date indéterminée l’accueil des élèves infirmiers en formation dans notre établissement.

La FHP a naturellement engagé des contacts avec le cabinet de la ministre des Affaires sociales et de la Santé sur ce sujet. Nous serions heureux de n’avoir pas à mettre en oeuvre une mesure que nous savons difficile mais à laquelle nous sommes contraints.

Soyez assuré, madame, monsieur le directeur, de notre considération la plus respectueuse.